

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rabat, le 15 Avril 2015

Tenue à Marrakech de la 3ème réunion de coordination des fréquences pour la TNT avec les pays arabes

En collaboration avec l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), la Ligue Arabe et le Groupe Arabe de Gestion du Spectre des Fréquences (ASMG), l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) a organisé du 13 au 16 avril 2015 à Marrakech, la 3ème réunion de coordination avec les pays arabes des fréquences pour la radiodiffusion télévisuelle numérique terrestre (TNT).

Des experts de la planification des fréquences ont traité durant cette réunion, de la coordination des fréquences TNT au sein des pays arabes et entre les pays arabes et les pays limitrophes d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

Cette réunion s'inscrit dans une vision qui devrait permettre aux pays arabes de tirer le meilleur profit, à court ou à moyen termes, du Plan de radiodiffusion numérique terrestre dans la bande UHF, adopté par la Conférence régionale des radiocommunications de l'UIT en 2006.

Elle fait suite à deux réunions tenues au cours de l'année 2014 à Dubaï et Hammamet, visant à coordonner le passage à la télévision numérique et à optimiser l'exploitation en fréquences de télévision numérique terrestre dans les pays arabes, en finalisant les travaux de re planification des fréquences de radiodiffusion dans la bande 470-694 MHz entrepris lors des deux premières réunions.

Le plan de fréquences pour la radiodiffusion numérique terrestre dans la bande 470-862 MHz, adopté en 2006 par la Conférence régionale des radiocommunications de l'UIT, est un plan de partage des fréquences entre les pays de l'Afrique, de l'Europe et de certains pays de l'Asie.

Il introduit la télévision numérique terrestre dans ces pays et permet une optimisation de l'exploitation de la ressource spectrale, en diffusant quatre à six programmes de télévision sur un canal numérique de 8 MHz de largeur de bande. La TNT se substitue ainsi à la télévision analogique où seule une chaîne de télévision peut être diffusée sur le même canal.

Cet événement, dont la séance d'ouverture a été présidée par Monsieur Azdine El Mountassir Billah, Directeur général de l'ANRT, a été marqué par la présence de Monsieur François Rancy, Directeur du Bureau des Radiocommunications de l'UIT, du Président du ASMG, ainsi que de plusieurs hauts responsables des autorités de régulation des secteurs des télécommunications et de l'audiovisuel des pays arabes.